

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1148

Rubrik: Ici et là

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

N'oublions pas les Penans !

A propos de l'article «Du boycott à l'encouragement de la gestion durable» DP n° 1141 du 30.09.93.

Un débat a lieu en ce moment au sujet d'un «label écologique» (écolabel) ou d'une «déclaration obligatoire de provenance pour tous les bois»... Que choisir ? Il est évident que la sylviculture est le seul avenir possible pour les pays exportateurs de bois... Si nous pouvions avoir la certitude que, grâce à un «écolabel», les forêts «vierges» seront désormais intégralement protégées avec leurs habitants, que seuls les bois originaires de plantations serviront à l'exportation, nous serions rassurés... Malheureusement, hormis quelques exceptions, les méthodes employées consistent (et consisteront) le plus souvent à remplacer la forêt originelle, que l'on continue à détruire, par des monocultures (eucalyptus et autres...) Ces pratiques seront donc cautionnées par un «écolabel»...

Que se passe-t-il actuellement au Sarawak, d'où proviennent 50% de toutes les exportations de bois tropical (ça «marche» toujours parce que le

prix de ce bois est dérisoire...) ? Les forces de sécurité malaises ont «nettoyé» l'ultime barrage penan anti-bûcherons qui tenait pacifiquement depuis neuf mois... Cette action «courageuse» a eu lieu le 3 octobre 1993 (dès que nos braves délégués suisses, M. Delamuraz en tête, ont eu le dos tourné...)

Comme l'a dit Bruno Manser lors de son interview dans *L'Illustré* (10.03.93): «la sylviculture (1 à 2% du bois tropical commercialisé) sera généralisée lorsque l'ensemble des forêts primaires auront disparu»... ce qui est bien dans la logique «civilisée» du profit avant toutes choses.

A notre avis (celui du Bruno-Manser-fonds) la «déclaration d'origine obligatoire pour tous les bois» (qui permettrait de boycotter certains pays, notamment ceux qui ne respectent pas les droits de l'homme) est une information à laquelle le consommateur a droit, c'est une question d'honnêteté; couplée avec un «écolabel» vraiment crédible, elle servirait, nous l'espérons, la cause des peuples menacés par le vol et le massacre de leurs forêts. Car, depuis les deux mois du jeûne de Bruno, on parle beaucoup de commerce, de «gestion durable» et de fric, mais plus du tout des Penans...

Alex Rabus

membre du Bruno-Manser-fonds
Cortailod

ICI ET LÀ

L'Assemblée européenne des citoyens et la Ligue suisse des droits de l'homme (section de Genève) organisent à Genève plusieurs débats publics sur le thème **Déchirures et espace yougoslave**, avec des invités yougoslaves provenant de différentes républiques. Jeudi 25 novembre, de 14 à 19 h à l'aula du Centre pédagogique Geisendorf, rue de Lyon 58: **Le conflit au quotidien**. Vendredi 26, de 13.30 à 17 h au même endroit: **La pureté ethnique et le citoyen**. Vendredi 26, à 20 h à l'aula de d'Uni-Bastions, rue de Candolle: **Les mythes politiques de la guerre**. Samedi 27, de 9.45 à 11.30 h, à l'aula du Centre pédagogique Geisendorf: **table ronde** avec tous les participants. Entrée libre.

ETUDIANTS

La bourse et la vie

(jd) Rentrée universitaire maussade pour les étudiants. L'augmentation des effectifs sans évolution parallèle des surfaces de travail disponibles et la réduction du taux d'encadrement font craindre pour la qualité des études. Dans ces conditions, la sélection à l'entrée de l'université (numerus clausus) paraît inévitable dans un futur proche. Un futur par ailleurs guère enthousiasmant puisque 10% des nouveaux diplômés se retrouvent aujourd'hui au chômage. Simultanément la plupart des hautes écoles ont procédé à une hausse des taxes d'inscription.

Dans ce climat de grogne encore alimenté par l'effondrement du marché du travail d'appoint, il y a fort à craindre que les étudiants se mobilisent en priorité pour faire échec à cette dernière mesure, au nom de la sauvegarde de la démocratisation des études. Ils commettraient une grave erreur. Même si l'augmentation des taxes représente un symbole à haute valeur ajoutée, elle ne constitue de loin pas un handicap déterminant à l'égalité des chances. Ce ne sont pas les taxes d'inscription, dont le montant reste par ailleurs modeste, qui sélectionnent les candidats aux études supérieures, mais bien l'insuffisance d'allocations pour celles et ceux dont les moyens financiers ne sont pas à la hauteur des ambitions intellectuelles.

Il y a plus grave que la dégradation des conditions matérielles d'études (locaux, encadrement, taxes). C'est l'inadéquation des programmes d'études offerts à des jeunes qui se retrouvent désarmés sur le marché du travail. En effet, l'université n'a guère réagi à la croissance continue des effectifs. Elle persiste à proposer une multiplicité de cursus de formation justifiés par des préoccupations et des découpages scientifiques légitimes, mais sans rapport avec les débouchés professionnels: trop de spécialisation précoce, trop de matières hâtivement absorbées et pas suffisamment de méthodes d'analyse, de vision globale et d'approche interdisciplinaire des problèmes. C'est donc une réforme profonde des études de base que les étudiants devraient d'urgence revendiquer s'ils entendent véritablement défendre leurs intérêts. ■

EN BREF

La commune thurgovienne d'Amriswil vient d'envoyer 146 signatures légalisées pour l'initiative contre les F/A-18 sur laquelle le peuple s'est prononcé en juin. Le délai de 18 mois depuis le lancement a été respecté.

Extrait du compte-rendu de l'assemblée de la Fédération des coopératives Migros: «Moins enthousiasmants sont, en revanche, les résultats financiers de la communauté, qui portent la marque de la crise».